



Convocation pour abandon famille

Par **ogcsteph**, le **06/12/2008** à **22:18**

Bonsoirs,

Je suis convoqué le 12/12/08 devant le tribu correctionnel pour abandon de famille. J 'ai divorcé en 2000 et n'ai pas pu payer la pension depuis 2 ans. Je ne pourrais pas me deplacer a l'audience (mon employeur ne peux pas me donner conge) et ne serais pas represente, mais j ai fais un courrier au juge, en expilquant qu'ayant perdu une partie de mon salaire je ne pouvais plus payer la pension alimentaire. je me suis engage a recommence a regler la pension des janvier 2009 car ma situation c'est amelioré. est ce que je risque une peine de prison ferme ? arrestation a l'audience ?

merci de m aider
stephane

Par **ogcsteph**, le **10/12/2008** à **21:54**

si quelqu'un peut m aider ...
merci